

Chaque jour, depuis que j'exerce les fonctions d'avocat général à la Cour de cassation, je traverse avec émotion la galerie Saint Louis dans laquelle siège le Roi du même nom sous la représentation d'un chêne. Cet arbre était « son » palais de Justice. Il faut dire que c'est déjà chargé d'histoire que l'on entre dans la Cour de cassation. Après avoir admiré la Sainte Chapelle, traversé les couloirs de ce palais, ancienne demeure de plusieurs rois de France, siège du Parlement dont le dernier Président, Harlay, a laissé son nom à la salle des pas perdus, appelée aussi « vestibule », c'est pétri d'histoire que l'on regagne son lieu de travail, non sans avoir vérifié l'heure à la Tour de l'Horloge, avec une pensée pour tous ceux (et celle...) qui ont connu la Conciergerie ou la Tour Bonbec.

Auparavant, j'ai eu la chance d'exercer mes fonctions notamment à ROUEN dans le palais de l'ancien Parlement de Normandie dont la salle des pas perdus et la salle d'audience de la cour d'assises ont été magnifiquement restaurées après les dégâts causés par les bombardements de la deuxième guerre mondiale. ROUEN est ma ville natale. Je connaissais donc bien les lieux mais j'ai encore le souvenir de l'émotion qui s'est emparée de moi quand, venant d'être installé dans mes fonctions de Procureur de la République et en sortant de la salle des pas perdus par l'escalier qui domine la cour d'honneur, j'ai été envahi par la beauté du lieu et pourtant, elle n'avait pas encore été restaurée comme elle l'est aujourd'hui.

J'ai aussi occupé à NEVERS l'ancien bureau de l'évêque, le palais de Justice étant installé dans les anciens locaux de l'évêché et étant de ce fait relié par un souterrain à la cathédrale...

J'ai aussi eu l'opportunité de siéger dans des palais de Justice modernes dont on peut espérer qu'ils seront les monuments historiques de demain : NANTERRE, BOBIGNY, MEAUX, LILLE.

Enfin, j'ai connu une véritable ruine : le palais de Justice de PONTOISE, aujourd'hui remplacé par une imposante cité judiciaire que j'observe de l'extérieur mais dont la construction a nécessité la démolition du tribunal de commerce que les réalisateurs de films s'arrachaient tellement il était typique de ce qu'est un palais de Justice à la française, avec la beauté en plus.

Pour être complet, j'ai siégé dans le Quartier de la Reine à VERSAILLES, lieu évidemment chargé d'histoire mais totalement inadapté à l'exercice de la Justice.

Ce furent à chaque fois des moments de grande émotion qu'il s'agisse de bâtiments anciens et peu fonctionnels ou modernes avec les commodités de notre époque mais toujours trop exigus.

Cette émotion, le livre de François Christian SEMUR la fait revivre à chaque page pour les palais de Justice que je connais ou vivre pour ceux, nombreux, que je n'ai jamais fréquentés.

Car ce livre n'est pas seulement une collection de photographies comme cela est le cas pour d'autres publications. C'est un véritable livre d'histoire, la Justice étant étroitement associée depuis le Moyen Age à celle de notre pays. Il attire aussi notre attention sur tous les détails qui nous ont échappé, étant observé que les piles de dossiers empêchent parfois d'observer les beautés qui nous entourent.

Lui qui a connu les casernes de la Gendarmerie puis les hôtels de la Police, il a ensuite connu les palais de la Justice et sans doute aussi ce que l'on appelle maintenant ses maisons ou ses antennes. Il connaîtra bientôt mais de l'extérieur comme tous ceux qui appartiennent à notre génération, la ville de la Justice car c'est ainsi qu'est conçu le futur palais de Justice de PARIS qui accueillera le tribunal de grande instance et regroupera tous

les tribunaux d'instance de la capitale : « C'est une ville verticale de 9000 personnes qui superpose les fonctions comme un millefeuille ». On remarque sur les maquettes une abondante végétation. Il n'est pas précisé s'il y aura des chênes. Auquel cas, on risque bien d'y croiser Saint Louis comme à la Cour de cassation où il demeurera néanmoins puisque celle-ci restera avec la Cour d'appel sur l'île de la Cité.

Les palais de Justice rappellent souvent les temples de l'antiquité avec leurs frontons, leurs colonnes et leurs escaliers imposants. Mais les temps ont changé. La transparence qui est l'un des maîtres mots de notre époque s'est invitée aussi dans l'architecture des palais de Justice. Celle-ci symbolise évidemment maintenant la transparence de la Justice, signe d'une meilleure accessibilité à ce monde complexe, mal connu, souvent redouté, impopulaire, symbolisé par les anciens palais de Justice qui évoquent un pouvoir inébranlable et supérieur, voire inaccessible. Ce livre, en lui faisant prendre conscience du poids de son histoire, en lui montrant toutes ses œuvres d'art devrait réconcilier le justiciable avec « sa » Justice. Quelle que soit sa cause, il entre dans l'un des palais de la République.

François SEMUR avec un talent que ses actes judiciaires avaient déjà révélé analyse brillamment tout cela, a vu et admiré tout ce que nous avons ignoré et nous restitue un témoignage qui, à lui seul, est un monument historique. Ce livre est passionnant. C'est une véritable histoire monumentale, dans tous les sens du terme, de la Justice.

Claude MATHON
Avocat général à la Cour de cassation